Problèmes et interventions affectant la demande de services financiers agricoles : Quelles spécificités pour l'Afrique ?

Peter Calkins, Silvain Larivière, Frédéric Martin, Anastase Nteziyaremye

Résumé

Le crédit agricole permet au producteur d'augmenter sa productivité et de contribuer au développement du secteur agricole. Or, les systèmes de crédit pratiqués jusqu'à présent ont généralement échoué. L'objectif de cette communication est d'évaluer les facteurs de succès et d'échec de ces interventions, en insistant surtout sur la demande de crédit agricole.

Dans un premier temps, à l'aide d'outils statistiques, les auteurs ont analysé les différences de conception et les facteurs de succès ou d'échec de cinquante projets de crédit agricole, financés par l'USAID et orientés vers les petits producteurs dans les trois continents (Afrique, Asie, Amérique latine).

Dans un deuxième temps, à l'aide de techniques économétriques, ils ont étudié plus en profondeur les facteurs déterminant d'une part la demande en crédit agricole et, d'autre part, la perception de la complexité des procédures de demande de crédit par des producteurs agricoles du Rwanda.

Afin d'apporter une vision complémentaire à ces analyses, une revue de littérature sur quarante projets de crédit agricoles est ensuite effectuée, en focalisant l'attention sur l'identification des problèmes en matière de demande de crédit et d'évaluation de la performance des interventions.

Dans un quatrième temps, les auteurs ont choisi d'analyser des stratégies d'intervention comportant plusieurs mesures : stratégie d'intervention visant l'augmentation de la production agricole. Dans ce cas, l'absence de techniques appropriées et répondant aux exigences des systèmes de production a constitué une entrave à l'extension du crédit ; stratégie d'intervention visant un groupe cible de demandeurs. Un grand nombre de projets porte une attention particulière à certains groupes cibles en raison de leur très faible accessibilité au crédit agricole (petits exploitants, femmes, etc.). Mais, de la même manière, plusieurs expériences montrent que cette accessibilité ne pourra être améliorée que si l'on est en mesure de répondre de façon adéquate aux besoins de ces groupes. Enfin, une présentation rapide des avantages et inconvénients du secteur informel amène à soutenir que certaines interventions pourraient l'aider à se structurer et à élargir la gamme des services financiers qu'il peut offrir.

Abstract

Problems and Interventions Affecting the Demand for Agricultural Financial Services. African Specificities

Agricultural credit allows farmers to increase their productivity, and to contribute to the development of the agricultural sector. However, the credit systems used so far have, for the most part, failed. The purpose of this paper is to evaluate the factors determining the success or failure of such interventions, with a special emphasis on the demand for agricultural credit.

In the first stage, using statistical tools, the authors analyze design differences and factors of success or failure in fifty projects of agricultural credit financed by USAID, and aimed at small farmers. This study covered the three developing continents (Africa, Asia and Latino-America).

In the second stage, using econometric techniques, they study, more in-depth, the factors determining the demand for agricultural credit on the one hand, and the perceived complexity of procedures of credit demand by the Rwandese farmers on the other hand.

In order to bring a supplementary view to these analyses, the authors have then reviewed the literature covering forty projects of agricultural credit. Their focus was to identify problems of credit demand and to evaluate intervention performance.

In the fourth stage, several intervention strategies are analyzed, including:
– intervention strategy aimed at increasing agricultural production. In this case, production systems lacking adequate technologies were definite obstacles to credit extension;
– intervention strategy aimed at a targeted group of clients. A large number of projects focus particularly on specific targeted groups, because they have very limited access to agricultural credit (small farmers, women, etc.). Yet, at the same time, several experiences indicate that this access can only be improved if one is able to respond adequately to the needs of these groups.

Finally a short presentation of the advantages and disadvantages of the formal sector suggests that some interventions could help this sector in structuring and expanding the line of financial services offered.

Introduction[1]

Dans les pays économiquement moins développés, le manque de capital constitue une contrainte importante à l'adoption de nouvelles techniques et à l'augmentation de la production agricole et des revenus. Le crédit permet d'assouplir cette contrainte en donnant au producteur agricole accès à un capital complémentaire pour acheter des engrais ou encore pour acquérir la paire de bœufs et la charrue qui lui permettront d'augmenter sa productivité et de contribuer au développement du secteur agricole.

Les gouvernements des pays économiquement moins développés et les donateurs se sont donc intéressés dès le début des années 60 au développement de systèmes de crédit agricole qui, ayant pour la plupart un caractère étatique et formel, ont généralement échoué. L'objectif de cette communication est d'évaluer les facteurs de succès et d'échec de ces interventions, en insistant surtout sur la demande de crédit agricole.

Nous entendons par **crédit** une avance en argent ou en nature à des fins de consommation, de production, de commerce ou d'investissements et qui devra être remboursée ultérieurement, en général majorée d'une somme (qui représente l'intérêt ou le rendement sur le capital financier) convenue par les deux parties.

Le crédit rural ne concerne que l'ensemble des activités économiques agricoles et non agricoles du secteur rural, notamment l'artisanat et la transformation des produits primaires. Sous-composante du crédit rural, **le crédit agricole** se rapporte à l'ensemble des services financiers qui touchent la production, le stockage, la transformation, la commercialisation et la consommation des produits agricoles, et ce à court, moyen et long termes[2]. **Le crédit à la production agricole** vise en général l'acquisition de nouvelles techniques ou d'intrants agricoles pour accroître et/ou stabiliser la production agricole.

La notion de "besoin en crédit agricole" se fonde sur le rôle que le crédit peut jouer en tant que soutien au développement agricole (Lieberson, 1990). Le besoin en crédit agricole se fait sentir non seulement pour la satisfaction des besoins de financement à court terme, comme les besoins de trésorerie, de crédit de campagne, d'achat d'intrants agricoles, ou pour subsister durant la période de soudure, mais aussi à des fins d'investissements, comme par exemple l'achat d'équipements, l'acquisition d'immobilisations, l'aménagement de nouvelles terres, etc.

Ces besoins sont variables selon la période de l'année et peuvent prendre des formes différentes (crédit de consommation ou crédit de production). Ils peuvent varier en durée (crédit de court, moyen ou long terme) suivant l'activité qui est financée (achat de semences ou acquisition d'équipement).

La fonction de demande de crédit agricole variera suivant les besoins exprimés par les agriculteurs : plus ces besoins seront nombreux, plus le crédit demandé sera important, ce qui peut se traduire par un déplacement vers le haut de la fonction de demande.

La demande en crédit agricole pour l'acquisition de nouvelles techniques augmentera si elle permet soit de réduire les coûts de production, soit d'augmenter les rendements agricoles. La rentabilité de nouvelles techniques est donc un élément clé de la demande de crédit.

Nous analyserons ces évidences empiriques à l'aide de quatre types d'analyse : statistique, bibliographique, économétrique et stratégique. L'utilisation de différentes méthodes d'analyse permet de mieux tester la validité de nos résultats.

Notre analyse porte sur trois continents en développement : l'Afrique, l'Amérique latine et l'Asie : en effet c'est seulement dans un contexte comparatif que l'on peut comprendre la spécificité de l'Afrique.

Evidences empiriques

Dans un premier temps, nous analyserons à l'aide de techniques statistiques les différences de conception et les facteurs de succès ou d'échec de cinquante projets de crédit agricole orientés vers les petits producteurs, dans les trois continents en développement[3]. Dans un deuxième temps, à l'aide de techniques économétriques, nous étudierons plus en profondeur les facteurs déterminant d'une part la demande de crédit agricole et d'autre part la perception de la complexité des procédures de demande de crédit par des producteurs agricoles du Rwanda. Dans un troisième temps nous affinerons les résultats des analyses statistiques et économétriques par une revue de littérature concernant les problèmes de demande de crédit agricole, ce qui débouchera dans un quatrième temps sur l'analyse de deux stratégies d'intervention types concernant la demande de crédit agricole.

Analyse statistique de la conception et des critères de succès de cinquante projets de crédit agricole financés par USAID entre 1973 et 1985 dans les pays économiquement moins développés

Dans cette base de données, l'impact des projets a été évalué en fonction de l'accès des petits producteurs au crédit agricole, accès qui dépend de vingt et une variables dont nous allons examiner les plus importantes. L'échantillon regroupe des projets répartis comme suit dans les trois continents : vingt projets en Afrique, vingt-six projets en Amérique latine et quatre projets seulement en Asie. Sur la base de l'accès au crédit et de la viabilité des institutions financières, Lieberson (1985) a déterminé que seize projets étaient des succès, quinze des succès mitigés dans la mesure où ils n'avaient atteint que partiellement les résultats escomptés et dix-neuf des échecs complets.

Dans ces analyses statistiques, nous avons cherché à répondre à deux questions : tout d'abord, la conception des projets de crédit agricole diffère-t-elle entre les continents ? Ensuite, quel est l'ensemble des facteurs les plus significatifs favorisant le succès d'un projet de crédit agricole ?

La conception des projets de crédit agricole diffère-t-elle entre les continents ?

Le tableau 1 permet d'observer les principales similitudes et différences qui caractérisent la conception des projets de crédit agricole dans les trois continents. Pour chacun d'eux, ainsi que pour l'échantillon global, la première colonne indique le nombre de cas pour lesquels certains facteurs ont été considérés dans un projet donné. La deuxième colonne exprime ce nombre de cas en pourcentage du nombre total de ces cas par continent. Il ressort du tableau 1 que :

— les planificateurs ont considéré sensiblement les mêmes facteurs en Afrique que dans l'ensemble de l'échantillon ;
— cependant, les planificateurs ont moins souvent considéré le rôle potentiel en Afrique des autres organismes comme agents d'intermédiation et comme source de prêts[4] ;
— la plupart des projets (80 %) étaient jumelés avec un programme qui mettait une nouvelle technique à la disposition des agriculteurs. Cette technique s'est avérée mieux

Tableau 1 : Présence ou absence de certaines caractéristiques dans cinquante projets de crédit agricole, désagrégés par continent

Continent	*Afrique*		Amérique latine		Asie		TOTAL	
Colonne	1	2	3	4	5	6	7	8
Caract. de l'échantillon	Nb cas	%	Nb cas	%	Nb cas	%	Nb cas	%
Nb d'observations (n)	20	100	26	100	4	100	50	100
Facteurs explicatifs								
Paquet technologique	*16*	80	22	85	2	50	40	80
Technologie appropriée	*12*	60	12	47	1	25	25	50
Services d'appui	*15*	75	21	81	2	50	38	76
Services appropriés	*11*	55	12	46	1	25	24	48
Services critiques	*9*	45	13	50	1	25	23	46
Projet de DRI	*4*	20	4	15	4	100	8	16
Présence de groupe cible	*10*	50	18	69	2	50	30	60
Nouvelle institution financière	*3*	15	3	12	0	0	7	14
Mobilisation de l'épargne	*4*	20	5	19	3	75	12	24
Banques commerciales	*9*	45	14	54	3	75	26	52
Coopératives	*12*	60	15	58	3	75	30	60
Autres organismes	*7*	35	10	38	1	25	18	36
Taux d'intérêt subventionné	*11*	55	12	46	2	50	25	50
But institutionnel	*17*	85	24	92	3	75	44	88
But à viabilité financière	*1*	5	11	42	2	50	14	28
Prêts non agricoles	*3*	15	4	15	3	75	10	20

adaptée aux systèmes de production d'Asie et, dans une moindre mesure, à ceux d'Afrique que dans le cas des pays d'Amérique latine (ligne 2) ;
— les services d'appui jugés appropriés ou critiques à la bonne utilisation des crédits étaient disponibles dans la très grande majorité des projets. La présence de services d'approvisionnement en intrants, de services de commercialisation et/ou de vulgarisation constituait donc une préoccupation de premier plan pour les planificateurs ;
— l'appui à la création de nouvelles institutions financières reste marginal. Près de 85 % des projets ont choisi de s'appuyer sur des institutions existant déjà. C'est tout de même en Afrique que la création de nouvelles institutions a été la plus importante, ce qui s'explique par le faible niveau de développement institutionnel de l'Afrique par rapport aux deux autres continents ;
— la mobilisation de l'épargne constitue une préoccupation très importante en Asie, alors qu'en Afrique et en Amérique latine seulement 35 % des projets ont eu recours à cette composante, ce qui contribue à expliquer le niveau élevé de dépendance des institutions financières d'Afrique et d'Amérique latine par rapport aux sources externes, ainsi que le taux plus élevé de succès en Asie ;
— finalement, mis à part les projets en Asie, 85 % d'entre eux n'accordaient pas de crédit aux autres secteurs économiques ; le crédit à la production agricole était leur principale activité.

En résumé, les principaux critères qui ont guidé les planificateurs de projets de crédit agricole dans les pays économiquement moins développés sont la disponibilité d'un paquet technologique (malheureusement pas toujours adapté aux systèmes de production paysans), la présence de services d'appui au secteur agricole (vulgarisation, commercialisation et approvisionnement), de même que la présence d'institutions coopératives ou financières.

Peu de projets ont accordé leur attention à la mobilisation de l'épargne et surtout à la diversification des prêts vers les autres secteurs de l'économie. En conséquence, la priorité a été donnée aux problèmes de demande de services financiers et on a porté peu d'attention aux problèmes d'offre de services financiers.

Quel est l'ensemble des facteurs les plus significatifs favorisant le succès d'un projet de crédit agricole ?

Dans un premier temps, nous avons étudié séparément les vingt et un facteurs de la base de données de USAID pour déterminer lesquels contribuaient de façon statistiquement significative à la réussite des projets désagrégés par continent (Calkins *et al.*, 1991). Les seuls facteurs influençant de manière significative le niveau de succès ou de succès mitigé, et donc de réussite d'un projet, sont l'absence de projet rural intégré, la présence d'un groupe cible bien identifié, la présence d'une institution financière autre qu'une banque commerciale et la présence d'une coopérative. Les résultats vont dans le même sens pour tous les continents, à deux exceptions près : tout d'abord les banques commerciales n'ont eu un impact positif qu'en Asie ; ensuite les coopératives semblent avoir un impact négatif en Afrique, mais pas dans les deux autres continents. Etant donné le plus grand niveau d'entraide dans les sociétés africaines (tontines, partage informel et affectation du patrimoine foncier), il se peut qu'une coopérative perturbe les systèmes traditionnels de coopération et ne soit pas la formule institutionnelle la mieux adaptée à ce contexte.

Dans un deuxième temps, nous avons essayé de dégager les facteurs explicatifs clés par rapport à l'échantillon global, ainsi que les paires de facteurs qui, pris ensemble, constituaient l'amorce d'un ensemble de mesures qui favoriseraient le succès de projets de crédit agricole (tableau 2). Nous nous sommes limités aux cas où au moins vingt-cinq observations étaient valables (étant donné que plusieurs données étaient manquantes dans la classification des projets), de façon à obtenir des résultats statistiquement significatifs.

La partie supérieure du tableau 2 (intitulée *facteurs explicatifs individuels*) indique les six facteurs individuels qui semblent avoir déterminé le niveau de succès des cinquante projets, et ce à des niveaux de Chi^2 souvent fortement significatifs (** et ***) :
— du côté des facteurs d'échec, nous trouvons que la simple présence d'un paquet technologique ne garantit aucunement le succès d'un projet ; c'est plutôt son absence qui est associée au cas de succès ! Il faut plutôt que la technique soit jugée appropriée avant qu'elle avantage le projet. De la même façon, un taux d'intérêt subventionné est systématiquement associé à l'échec d'un projet de développement. Ce dernier résultat concorde bien avec la nouvelle théorie du crédit agricole, qui suggère qu'il faut éviter de limiter indûment la masse créditaire disponible ;
— en revanche, la présence de services appropriés, d'un volet de mobilisation de l'épargne et de prêts à des acteurs économiques non agricoles a un impact positif sur le succès d'un projet. Ce dernier résultat suggère qu'il faut favoriser plutôt une vision systémique du milieu rural et non strictement agricole si on veut optimiser les chances de

Tableau 2 : Analyse individuelle et par paire des principaux facteurs explicatifs du niveau de réussite de l'ensemble des cinquante projets de crédit agricole

Nb total d'obs.		Présence/ absence	Nombre de cas	S (%)	SM (%)	E (%)
Facteurs explicatifs individuels						
50	Paquet technologique (.014)**	oui	40	23	33	45
		non	10	70	20	10
39	Technologie appropriée (.000)***	oui	25	36	48	16
		non	14	7	7	86
33	Services appropriés (.000)***	oui	24	42	54	4
		non	9	0	0	100
29	Mobilisation de l'épargne (.08)*	oui	12	75	17	8
		non	17	35	24	41
49	Prêts non agricoles (.077)*	oui	10	60	20	20
		non	39	23	33	44
30	Taux d'intérêt subventionné (.033)**	oui	25	36	32	32
		non	5	100	0	0
Facteurs explicatifs pris par paire						
30	Paquet technologique | Coopérative (.30)**	oui	22	27	27	45
		non	8	75	25	0
24	Technologie appropriée | Coopérative (.04)**	oui	15	40	40	20
		non	9	11	11	78
21	Services appropriés | Coopérative (.000)***	oui	15	47	47	7
		non	6	0	0	100
30	DRI | Coopérative (.047)**	oui	5	20	0	80
		non	25	44	32	24
25	DRI | Taux d'intérêt subventionné (.064)*	oui	6	33	0	67
		non	19	37	42	21
37	Techn. appropriée | Paquet tech. (.000)***	oui	25	36	48	16
		non	12	0	0	100

NB : Le chiffre entre parenthèses représente la probabilité qu'un lien n'existe pas entre les facteurs. La direction du lien n'est pas donnée par le test du Chi^2, mais l'analyse des pourcentages donne des indications à ce sujet.

oui = présence et non = absence

*** significatif à moins de 1 %, ** significatif à moins de 5 %, * significatif à moins de 10 %,

S = Succès, SM = Succès mitigé, E = Echec

succès des projets de crédit agricole.

La partie inférieure du tableau 2 (intitulée *facteurs explicatifs pris par paire*) indique les ensembles de facteurs explicatifs qui semblent déterminer de façon significative le niveau de réussite d'un projet. Il est intéressant de prendre chaque paire à tour de rôle. Tout d'abord, les première et deuxième lignes indiquent que les projets qui appuient le crédit agricole par l'entremise de coopératives fonctionnent beaucoup mieux sans paquet technologique qu'avec, sauf si la technologie est appropriée.

La troisième ligne donne des résultats mixtes, quoique significatifs par rapport aux services appropriés. Tout ce que nous pouvons dire, c'est que dans certains cas ne pas avoir de services peut être en fait la meilleure des solutions ! Par contre, la quatrième ligne indique clairement qu'appuyer le crédit agricole par l'intermédiaire des coopératives dans le cadre d'un projet de développement rural intégré les voue généralement à l'échec, ce qui laisse donc supposer une incompatibilité entre le développement de coopératives et l'appui plus large au développement rural d'une zone.

La cinquième ligne suggère que, si on est obligé de subventionner le taux d'intérêt, il vaut mieux le faire en dehors d'un projet de développement rural intégré. Enfin, la dernière ligne montre qu'il est essentiel de vérifier qu'un paquet technologique est approprié avant de l'inclure dans un projet de crédit agricole.

Analyse économétrique des facteurs influençant la demande de crédit agricole et la perception de la complexité des procédures de demande de crédit par des producteurs agricoles du Rwanda

Afin d'élargir notre analyse à d'autres facteurs déterminant la demande de crédit agricole et d'illustrer le potentiel d'analyse des méthodes économétriques, nous présentons maintenant les résultats d'une analyse de régression multiple réalisée pour un échantillon de quatre-vingt-seize producteurs rwandais enquêtés en 1990. Dans l'équation 1, la variable dépendante est la demande réelle de crédit des emprunteurs et les variables indépendantes significatives sont la taille du ménage, l'âge du demandeur, la périodicité du remboursement et la disponibilité en services d'appui.

(1) **Demande = -14250** (-2.4)**
- 734 Ménage (-2.3)**
- 90 Age* (-1.8)
+ 2676 Périodicité* (8.6)**
+ 1475 Appui* (3.0)**

R2 aj.= .81

test de "t" significatif : * à 10 %, ** à 5 %, *** à 1 %

L'équation 1 suggère que la demande de crédit agricole est moins forte lorsque l'âge du demandeur est plus élevé et que le nombre de personnes dans le ménage est grand. Si de prime abord ce dernier résultat peut sembler contre-intuitif, il nous conduit à la conclusion que les ménages de grande taille substituent la main-d'œuvre au capital dans leur effort d'intensification de la production. En revanche, la demande de crédit sera d'autant plus forte que le demandeur bénéficiera de services d'appui et que la période de remboursement sera longue, et donc souple.

Les implications stratégiques de ces résultats nous conduisent à recommander de cibler le crédit en fonction de l'âge du demandeur, de s'assurer que les services d'appui sont disponibles et d'analyser les besoins spécifiques des ménages de grande taille en matière de crédit pour l'intensification de leur production.

Une autre question intéressante est celle de la perception que les demandeurs ont du crédit. Plus spécifiquement, est-ce que les procédures d'obtention des prêts sont complexes au point de décourager la demande de crédit ? Afin de répondre à cette question à réponse binaire (oui ou non), nous avons effectué une analyse de régression multiple non linaire du type *logit-probit* et dont les résultats sont donnés par l'équation 2[5].

(2) **Complexité des procédures =**
- 1731* (-1.7)
+ .37 Age (1.5)
- 14 Instruction* (-1.7)
+ 26 Adoption* (1.7)
+ 60 Appui* (1.7)
+ 130 Alternative* (1.7)

R2 = .62

Selon les résultats de l'équation 2, les emprunteurs auraient tendance à considérer les procédures de demande de crédit à la production agricole comme étant plus compliquées si :
— ils sont peu scolarisés ;

— ils ont une perception réaliste de la complexité des procédures grâce à des contacts avec les services d'appui ;
— ils ont déjà eu recours à de telles procédures lors de l'adoption antérieure de techniques ;
— d'autres alternatives d'investissements non agricoles et/ou dans le secteur informel sont possibles.

Analyse des problèmes de demande de crédit agricole à l'aide d'une revue de littérature concernant quarante projets de crédit agricole

Afin d'apporter une vision complémentaire à ces analyses statistiques et économétriques, nous avons effectué une revue de littérature concernant quarante projets de crédit agricole et portant pour l'essentiel sur l'identification des problèmes en matière de demande de crédit agricole et d'évaluation de la performance des interventions dans ce secteur. Cette étude partielle ne prétend pas faire une synthèse de l'ensemble de la littérature sur le sujet, mais permet néanmoins d'identifier les problèmes qui concernent directement la demande de services financiers, ainsi que les problèmes d'ajustement offre-demande sur les marchés de crédit agricole et des politiques économiques qui affectent indirectement la demande de crédit agricole.

Les problèmes ont été classés en trois catégories selon leur degré d'importance (voir tableaux 3, 4 et 5). Les problèmes cités dans au moins 25 % des articles sur un continent ont été classés dans la catégorie "très importants" (***). Les problèmes cités dans 10 à 25 % des articles par continent ont été considérés comme "importants" (**). Enfin, les problèmes cités dans moins de 10 % des articles par continent ont été classifiés "secondaires" (*).

Le lecteur pourra tirer deux grands types de conclusions à partir des tableaux 3, 4 et 5. Tout d'abord, la dernière colonne donne par ordre décroissant d'importance les problèmes identifiés pour l'échantillon global. Ensuite, le lecteur pourra chercher au sein de chacun des trois blocs de chaque tableau les facteurs où l'Afrique compte plus ou moins d'étoiles que la norme. Ces facteurs cibleront les caractéristiques de la réussite ou de l'échec de l'Afrique par rapport aux autres régions.

Problèmes identifiés au niveau de la demande de crédit agricole

Le tableau 3 présente par continent les principaux problèmes rencontrés au niveau de la demande de crédit agricole et dont trois ont été identifiés comme étant très importants : le premier problème est lié à l'instabilité des prix agricoles et au manque de débouchés pour les pro-

Tableau 3 : Importance relative des problèmes identifiés au niveau de la demande de crédit agricole (en % du nombre d'articles par continent, sauf indication contraire)

Problèmes identifiés	*Afrique*	Amérique latine	Asie	PEMD
Nombre de documents consultés	**16**	**12**	**12**	**40**
Problèmes très importants				
— instabilité des prix et manque de débouchés pour les produits agricoles	*37* ***	-	50 ***	30
— faible accès au crédit des petits exploitants	*12* **	33 ***	33 ***	25
— contexte défavorable du secteur agricole	*19* **	16 **	42 ***	25
Problèmes importants				
— manque de technologies appropriées	*12* **	17 **	42 ***	23
— approvisionnement en intrants	*19* **	25 ***	25 ***	23
— manque de sces d'appui à la vulgarisation	-	25 ***	33 ***	17
Problèmes secondaires				
— faible accès des femmes au crédit	*6* *	-	8 *	5
— règlementation en matière de crédit agricole contraignante	*6* *	-	8*	5
— faible accès au crédit des régions éloignées	*6* *	-	-	2

duits agricoles dans les pays économiquement moins développés, le deuxième à l'accès inégal au crédit pour certains groupes de population, comme les petits producteurs sans garanties ; enfin, les caractéristiques intrinsèques du secteur agricole dans de nombreux pays économiquement moins développés (grand nombre de petits producteurs et risque élevé de production) affectent directement le taux de rendement des investissements et limitent par le fait même le désir des producteurs de demander et/ou la possibilité de rembourser des prêts.

En ce qui concerne l'Afrique en particulier, les pourcentages et les étoiles du tableau 3 semblent indiquer que les problèmes touchant la demande de crédit agricole sont généralement reconnus dans la littérature comme étant moins sérieux que pour l'ensemble de l'échantillon[6] et ce surtout par rapport à l'Asie[7]. On peut donner deux explications à ces résultats : soit l'Afrique, avec son système social égalitaire et l'énorme effort de recherche de technologies appropriées représente réellement une source d'enseignements pour les autres continents, soit, au sein de la dynamique du développement, le système de crédit est tellement contraint par rapport aux problèmes d'offre de crédit agricole que les problèmes de demande ne sont pas encore devenus les contraintes limitatives du système. Nos autres analyses (Calkins *et al.*, 1991) tendent à confirmer la justesse de la deuxième explication sans pour autant invalider la première. Des recherches futures sont donc justifiées sur les deux niveaux.

Problèmes identifiés au niveau de l'ajustement offre-demande de crédit agricole

Les principaux problèmes identifiés sont le faible taux de recouvrement des prêts et les coûts de transaction élevés au niveau de l'offre et surtout de la demande. En ce qui concerne l'Afrique en particulier, les pourcentages et les étoiles du tableau 4 semblent indiquer que les problèmes touchant l'ajustement entre la demande et l'offre de crédit agricole sont légèrement plus sévères que pour l'ensemble de l'échantillon, en ce qui concerne le déséquilibre entre l'offre et la demande en général et le biais en faveur des urbains. En contrepartie, l'Afrique rencontre relativement moins de problèmes que l'Amérique latine avec le taux de recouvrement des prêts.

Problèmes identifiés au niveau des politiques sectorielles et macro-économiques

Le tableau 5 présente les problèmes identifiés au niveau

Tableau 4 : Problèmes identifiés au niveau de l'ajustement entre l'offre et la demande de crédit agricole (en % du nombre d'articles par continent, sauf indication contraire)

Problèmes identifiés	*Afrique*	Amérique latine	Asie	PEMD
Nombre de documents consultés	**16**	**12**	**12**	**40**
Problèmes très importants				
— faible taux de recouvrement	*25* ***	58 ***	25 ***	35
— coûts de transaction élevés au niveau de la demande	*37* ***	42 ***	25 ***	35
— coûts de transaction élevés au niveau de l'offre	*19* **	25 ***	33 ***	25
Problèmes importants				
— manque de concordance entre l'offre et la demande de crédit agricole	*19* **	8 *	17 **	15
— mauvaise concordance de la durée des prêts	*12* **	17 **	17 **	15
Problèmes secondaires				
— défaillance d'intermédiation financière	*6* *	17 **	-	8
— biais en faveur des urbains	*6* *	-	-	2

des politiques sectorielles (financières et macro-économiques) qui influencent indirectement la demande de crédit agricole ; ce sont la fixation du taux d'intérêt par l'Etat et la politique monétaire inflationniste. En ce qui concerne l'Afrique en particulier, les pourcentages et les étoiles du tableau 5 semblent indiquer que les problèmes touchant les politiques sectorielles et macro-économiques sont nettement plus sévères que pour l'ensemble de l'échantillon, en ce qui concerne l'intervention de l'Etat dans le portefeuille des institutions. L'Asie pourrait peut-être servir de modèle en ce qui concerne le contrôle de l'inflation, la surévaluation du taux de change et la liberté des institutions dans la gestion de leur propre portefeuille.

Analyse de deux stratégies d'intervention types en matière de demande de crédit agricole

Nos analyses quantitatives des principaux problèmes en matière de demande de crédit agricole ont déjà révélé qu'il n'est pas facile d'évaluer de façon isolée chaque mesure d'intervention. Les intervenants adoptent en effet généralement une stratégie d'intervention comprenant plusieurs mesures, pour répondre à une situation caractérisée par un ensemble de problèmes liés directement ou indirectement au secteur du crédit.

Nous avons identifié deux stratégies d'intervention types dans les pays économiquement moins développés. La première vise l'augmentation de la production agricole et la deuxième l'accès au crédit agricole pour certains groupes cibles.

Stratégies d'intervention visant l'augmentation de la production agricole

En général, les programmes d'appui au développement de la production agricole supposent que l'adoption de nouvelles techniques de production et de nouvelles technologies permettra d'accroître la production agricole.

La mise en place d'un programme de crédit agricole repose sur l'idée que les producteurs agricoles des pays économiquement moins développés sont pauvres et ne disposent donc pas du capital suffisant pour investir dans le secteur agricole. En mettant du crédit à leur disposition, on leur permettra de réaliser de nouveaux investissements dans le secteur agricole, investissements qui, en retour, assureront des revenus suffisants pour que le producteur puisse rembourser son prêt.

Plusieurs bailleurs de fonds en matière de crédit agricole (USAID, Banque mondiale, CCCE, etc.) supposent que, pour être viable du point de vue des producteurs, le crédit doit être accompagné de l'adoption de technologies appropriées. C'est ainsi que presque toutes les interventions en matière de crédit agricole sont liées à la disponibilité de nouvelles technologies appropriées.

Selon Lieberson (1985) une technologie serait appropriée si :
— elle a été testée dans les champs des agriculteurs ;
— elle offre un taux de rendement suffisamment élevé pour couvrir le risque de l'agriculteur ;
— les services d'appui (approvisionnement en intrants adé-

Tableau 5 : Problèmes identifiés au niveau des politiques sectorielles et macro-économiques (en % du nombre d'articles par continent, sauf indication contraire)

Problèmes identifiés	*Afrique*	Amérique latine	Asie	PEMD
Nombre de documents consultés	**16**	**12**	**12**	**40**
Problèmes très importants				
— fixation du taux d'intérêt par l'Etat	*37* ***	42 ***	25 ***	35
— politique monétaire inflationniste	*25* ***	42 ***	8 *	25
Problèmes importants				
— surévaluation du taux de change	*25* ***	25 ***	8 *	20
— fixation des prix agricoles par l'Etat à un niveau très bas	*19* **	16 **	16 **	17
— intervention de l'Etat dans le portefeuille des institutions	*25* ***	8 *	8 *	15
— infrastructure routière et communication	*12* **	8 *	8 *	10

quat, vulgarisation, formation, etc.) sont disponibles pour assurer son expansion.

Calkins *et al.* (1991) soulignent que la technique sera appropriée si elle est disponible pour tout le monde, compatible avec la société où elle est introduite et si elle respecte l'environnement.

Malheureusement le manque de techniques appropriées répondant aux exigences des systèmes de production a constitué une entrave à l'expansion du crédit agricole dans plusieurs pays économiquement moins développés.

Quels sont les facteurs à l'origine de cette situation ?

Le manque de techniques appropriées est imputable à plusieurs facteurs qui diffèrent selon les pays. Toutefois, nous pouvons identifier un certain nombre de points communs à l'origine de cette situation.

Plusieurs travaux réalisés dans les pays économiquement moins développés rapportent que la recherche a souvent développé des techniques ne répondant à la fois ni aux aspirations des agriculteurs ni aux exigences du crédit agricole. Par exemple, certaines techniques ont été mises au point sur la base de l'accroissement des rendements qu'elles permettaient sans pour autant que leur rentabilité soit justifiée ou que le risque soit couvert par leur adoption.

Les services de vulgarisation ont également été accusés de ne pas être suffisamment efficaces pour appuyer convenablement les agriculteurs dans l'adoption de nouvelles techniques. Cette défaillance était imputable à la fois à l'inadaptation des approches de vulgarisation utilisées dans divers pays, au manque de techniques appropriées proposées, d'infrastructures routières, de compétence de certains vulgarisateurs, etc. Sans système de vulgarisation capable de fournir un appui technique en matière de production agricole, il devient très difficile pour les producteurs qui ne disposent pas d'un niveau de formation suffisant d'identifier et de proposer l'adoption de technologies que les institutions financières pourraient financer.

Un autre facteur qui limite l'adoption de nouvelles techniques dans beaucoup de pays économiquement moins développés est la déficience de l'approvisionnement en intrants et équipements agricoles. Nous avons constaté dans la plupart des cas que même quand les technologies étaient appropriées, le retard dans la distribution des intrants limitait considérablement les producteurs agricoles dans le recours au crédit agricole. En l'absence de débouchés stables, les agriculteurs étaient également réticents à utiliser le crédit agricole.

Quelles sont les mesures adoptées pour favoriser l'augmentation de la production agricole ?

Les mesures d'intervention qui ont été retenues dans le but de favoriser l'adoption de nouvelles techniques, et donc l'augmentation de la production agricole, varient selon les formes d'organisation.

Les institutions qui se sont les plus préoccupées de cette question entrent généralement dans le cadre des programmes de crédit agricole supervisés (projets agricoles, projets de développement rural intégré, etc.) et, dans une moindre mesure, les banques de développement rural et de crédit agricole. Ces programmes incluent généralement un ensemble d'activités visant à lever une série de contraintes qui entravent l'adoption de nouvelles techniques. En fonction de la façon dont a été conçu un programme de crédit agricole supervisé, nous pouvons y retrouver une série d'actions d'appui aux services de crédit agricole, de vulgarisation, de formation, d'approvisionnement en intrants et de commercialisation.

Du point de vue des approches d'intervention, plusieurs programmes ont privilégié les crédits en nature (intrants agricoles en particulier) au détriment des crédits en espèces.

Quel est le niveau de succès ou d'échec de ces mesures selon différents critères de performance ?

Au niveau des programmes de crédit agricole supervisés dans le cadre de projets plus larges de développement agricole, les évaluations ne permettent malheureusement pas d'isoler les effets séparés sur la demande de crédit agricole. Cependant, il ressort que les projets de crédit supervisés présentent des avantages sur le plan technique de la production agricole, mais que leur efficacité[8] réduite reste le facteur le plus contraignant pour le développement du crédit agricole.

L'expérience sur l'utilisation du crédit en nature varie d'un projet à un autre et d'un secteur à un autre (Adera, 1986 ; Cuevas, 1987 ; Enders, 1987 ; Nteziyaremye, 1991 ; Quinones, 1990 ; Shams, 1987 ; Yabile, 1987). Ce

type d'interventions vise à s'assurer de l'utilisation du crédit à des fins spécifiques et à pallier au dysfonctionnement du marché des intrants et des équipements agricoles. Cependant, les coûts de gestion d'un tel programme sont très élevés et les choix des producteurs sont limités. Enfin, l'institution financière ne dispose pas toujours des compétences techniques nécessaires pour gérer des stocks d'intrants ou des troupeaux d'animaux. Ces différents travaux montrent donc à quel point les expériences en matière de crédit en nature s'écartent des hypothèses qui ont été à la base de leur mise en application.

Quels sont les éléments qui n'ont pas été pris en compte et qui pourraient être porteurs d'avenir ?

Dans plusieurs projets, l'accent a été mis sur l'augmentation de la production agricole sans que les propriétés et les rapports d'intermédiation financière entre les épargnants, les emprunteurs et les institutions financières aient été pris en compte. Ce cas peut être illustré par la faible performance de la Caisse nationale de crédit agricole du Niger, qui a privilégié la distribution du crédit agricole tout en ignorant d'autres aspects indispensables pour une meilleure intermédiation financière, comme la collecte de l'épargne.

De toute évidence, un projet de crédit agricole aura plus de chances de réussir s'il s'installe dans un milieu où existent déjà des techniques adaptées et des services d'appui appropriés (formation, vulgarisation, équipements agricoles, recherche, approvisionnement en intrants, etc.).

Stratégie d'intervention visant un groupe cible de demandeurs

Durant les deux dernières décennies, plusieurs projets et programmes de crédit agricole ont orienté leurs actions vers certains groupes cibles, dont les plus communément visés sont les petits exploitants, les femmes et ceux qui adoptent des techniques.

Quels sont les facteurs à l'origine de cette situation ?

Si un grand nombre de projets ont porté une attention particulière à certains groupes cibles, c'est en raison de la très faible accessibilité au crédit agricole qu'ont ces groupes mais qui occupent pourtant une place importante dans l'économie des pays économiquement moins développés.

Les facteurs qui expliquent cette faible accessibilité sont fort nombreux et varient selon le contexte dans lequel se situe le crédit agricole. Nous ne retiendrons ici que ceux qui nous semblent les plus importants.

Nous l'avons souligné plus haut, on pense que les petits exploitants sont pauvres et, de ce fait, ne peuvent pas disposer de suffisamment de fonds pour investir dans l'agriculture ; si, par contre, ils parvenaient à accéder au crédit agricole, ils seraient en mesure d'adopter les nouvelles technologies et ainsi d'améliorer leur productivité. Les bénéfices tirés de l'utilisation de la nouvelle technologie leur permettraient de rembourser le prêt et d'augmenter leur propre revenu.

En pratique, les choses ne sont pas aussi simples qu'on le croit. L'influence des perturbations climatiques sur les rendements des cultures, l'absence de technologies appropriées aux conditions des petits producteurs et les distorsions existant sur le marché des produits agricoles ont eu pour conséquence de rendre le secteur agricole plus risqué et moins lucratif. A cet égard, les petits producteurs constituent de loin le groupe le plus vulnérable.

Quels sont les mesures adoptées pour contrer la faible accessibilité de certains groupes d'agriculteurs ?

Pour permettre aux petits producteurs agricoles d'accéder à un crédit qu'ils seront en mesure de rembourser, on a pensé qu'il était indispensable de leur donner un crédit moins cher pour compenser toutes les distorsions qui influencent leur environnement agro-économique. Malheureusement, la mise en application de la politique de faible taux d'intérêt n'a pas amélioré de manière satisfaisante l'accessibilité au crédit pour les petits producteurs : beaucoup d'expériences ont montré que lorsque le taux d'intérêt sur le crédit agricole est fixé à un faible taux par le gouvernement, ou s'il est subventionné pour favoriser des groupes privilégiés, la demande dépasse l'offre et les institutions sont obligées de rationner le crédit. Ces institutions financières imputent aussi différents coûts non couverts par les intérêts (risque élevé, transactions, etc.) aux emprunteurs. De ce fait, nous remarquons dans plusieurs cas que les crédits à faible taux d'intérêt ne profitent qu'aux personnes non pauvres et capables de satisfaire aux conditions exigées par les institutions financières (fortes garanties, procédures de demande, divers coûts de transaction).

En matière de crédit agricole dans les pays économique-

ment moins développés, plusieurs stratégies sont actuellement adoptées par les intervenants pour réduire les coûts de transaction imputés aux emprunteurs. Il s'agit principalement de l'adaptation des procédures de demande, de l'amélioration des services d'intermédiation financière et de l'organisation des agriculteurs en groupes de demandeurs de crédit agricole.

Quel est le niveau de succès ou d'échec de ces mesures selon différents critères de performance ?

Quelques travaux ont porté sur l'analyse des coûts de transaction pour l'emprunteur et le prêteur (Adams *et al.*, 1987 ; Gonzalez-Vega *et al.*, 1986). L'expérience a démontré que l'allocation de ces coûts entre le prêteur et l'emprunteur dépend essentiellement de la politique de taux d'intérêt en vigueur (Adams *et al.*, 1987). Au Niger par exemple, la prise en compte de tous les coûts de transaction ferait passer le coût du crédit de 6 % à 35,3 % (Cuevas, 1987). Dans le même sens, des efforts ont été déployés dans divers pays pour augmenter l'accessibilité des petits producteurs au crédit agricole par la réduction de différents coûts de transaction imputés aux emprunteurs.

L'organisation des agriculteurs en groupes de demandeurs de crédit agricole constitue la stratégie la plus importante à avoir été adoptée dans plusieurs pays pour augmenter cette accessibilité des petits producteurs agricoles au crédit agricole. Bien que l'on observe quelques différences d'organisation d'un pays à l'autre, un certain nombre d'avantages semblent être partagés par les pays où ces systèmes d'organisation ont connu des succès, comme le Malawi, le Togo, la Malaisie, l'Inde, etc. :

— l'organisation des agriculteurs en groupes de demandeurs de crédit agricole permet aux prêteurs de s'assurer que ce ne sont que les individus intéressés par le crédit qui en font la demande et qu'ils ont donc la volonté de rembourser ;

— une telle organisation permet d'exercer des pressions sociales sur les membres qui ne veulent pas rembourser. Au Malawi par exemple, les chefs de groupe peuvent forcer les membres à payer et, à la limite, ils peuvent vendre leurs biens (Enders, 1987). Ces groupes ne peuvent pas exercer de pression sociale s'ils ne sont pas reconnus socialement ou s'ils se sont constitués dans le seul but d'obtenir du crédit bon marché (cas du Niger par Cuevas, 1987) ;

— les coûts de transaction sont considérablement diminués du côté de l'offre et de la demande en raison du regroupement des demandes auprès d'un seul responsable représentant tous les membres du groupe. Au Togo par exemple, ce sont les volontaires et les leaders qui réalisent les opérations d'intermédiation, mais cette équipe est remplacée au fur et à mesure par du personnel salarié (Almeyda de Stemper, 1987) ;

— les procédures de demande et d'octroi sont simplifiées et adaptées aux conditions des membres des différents groupes, ce qui reste d'autant plus vrai si les groupes sont créés de bas en haut et non l'inverse, comme c'est le cas dans la plupart des projets (Almeyda de Stemper, 1987).

Les facteurs clés du succès des groupes de demandeurs de crédit agricole au Malawi ont été relevés par Schaefer-Kehnert (1983) : « La formation et l'organisation du groupe doivent être laissées au libre choix des membres et doivent rester simples et non bureaucratiques. Le nombre de membres par groupe doit être maintenu bas (10 à 30). Le comité de direction doit être déterminé par élections en vue de favoriser la confiance et il travaille bénévolement, bien qu'il soit motivé par la recherche du prestige social. La sécurité contre les défauts de paiement est assurée par la pression sociale et quelquefois par le dépôt d'un montant. Si un membre du groupe ne rembourse pas, c'est tout le groupe qui est pénalisé pour les prêts futurs. »

L'expérience couronnée de succès des Grameen Bank peut être révélatrice sur les stratégies à adopter si l'on souhaite cibler le crédit sur les producteurs agricoles et/ou les femmes pauvres (Shams *et al.*, 1989). Le système de distribution du crédit doit d'abord être spécialement conçu pour les pauvres, ce qui nécessite des conditions de prêts convenables, la simplification des procédures de demande, la formation des membres des groupes, le libre choix des membres et des activités de financement, la responsabilité collective des prêts. Le personnel d'encadrement doit avoir une formation nécessaire pour pouvoir bien servir les pauvres et les politiques macro-économiques au niveau national doivent être favorables à ce type d'organisations.

Quels sont les éléments qui n'ont pas été pris en compte et qui pourraient être porteurs d'avenir ?

Plusieurs expériences montrent que l'accessibilité des groupes cibles au crédit ne pourrait être améliorée que si l'on est en mesure de répondre de façon adéquate aux besoins de ces groupes.

L'élaboration des différentes stratégies en matière de crédit agricole devrait être fondée sur les facteurs déterminant

la demande de services financiers agricoles. A ce titre, le recours à des analyses économétriques, comme nous l'avons fait dans la section précédente, peut être d'un grand intérêt pour les intervenants. Par ailleurs, un certain nombre de travaux réalisés en Afrique (Niger, Malawi, Rwanda) rapporte que les associations traditionnelles d'épargne et de crédit rotatifs, les groupements pré-coopératifs et les coopératives d'épargne-crédit organisés sur le modèle *Raiffeisen* en Allemagne semblent être les plus appropriés pour offrir les services de financement rural (Almeyda de Stemper, 1987 ; Bedard *et al.*, 1985 ; Graham, 1987). D'autres études semblent affirmer que le crédit aux organisations d'agriculteurs aura plus de chance d'avoir un impact s'il se base sur des structures existant déjà plutôt que sur de nouvelles (CEE, 1987).

Le secteur informel est riche en expériences qui n'ont pas encore été exploitées et qui pourraient aider à répondre de façon adéquate aux besoins des groupes particuliers, à diminuer les coûts de transaction des demandeurs et à jouer le vrai rôle d'intermédiation financière (Hugon, 1990 ; Graham, 1987). Les recherches dans ce domaine devraient éclairer les différents intervenants sur le choix des stratégies à adopter. Bien qu'il soit plus mal connu, certains auteurs soutiennent que le secteur financier informel devrait aussi bénéficier d'un appui car :
— il représente de loin la source de financement la plus importante en milieu rural dans les pays économiquement moins développés, que ce soit sous forme commerciale (commerçants, gros producteurs, prêteurs) ou privée (ami, parent, voisin) ;
— il est plus dynamique, plus rapide, plus efficace et plus proche de ses clients que le secteur formel ;
— il répond à des besoins que le secteur formel actuel ne satisfait pas, en particulier dans le prêt à la consommation et le prêt de commodité à court terme (mauvaise récolte, dépenses imprévues tel que décès, mariage ou naissance) ;
— il est moins exigeant en termes de garanties physiques et de formalités pour l'obtention des prêts, ce qui rend ses services plus accessibles, surtout auprès des petits producteurs.

Cependant, si le secteur informel du crédit présente des avantages par rapport au secteur formel, il a également des désavantages :
— il ne joue pas un véritable rôle d'intermédiation financière : d'une part le secteur informel du crédit se compose avant tout d'individus qui octroient des prêts sur la base de leur propre richesse et ne mobilisent pas l'épargne ; d'autre part, il prête peu pour des investissements productifs, en particulier agricoles ;
— il n'offre aucun service d'appui technique ;
— les taux d'intérêt peuvent être très élevés, spéculatifs et contribuer à maintenir les emprunteurs dans une situation de dépendance, etc.

Certaines interventions pourraient donc aider le secteur informel à se structurer et à élargir la gamme de services financiers qu'il peut offrir.

Conclusion : Vers des stratégies d'intervention novatrices en matière de demande de crédit agricole

Nos analyses statistique, bibliographique, économétrique et stratégique nous ont conduits à identifier, au niveau de la demande, les principaux facteurs qui permettent d'expliquer les échecs d'un certain nombre de projets de crédit.

Il y a d'abord les faiblesses du secteur agricole dans de nombreux pays économiquement moins développés, où les investissements se révèlent moins rentables et plus risqués que dans d'autres secteurs. Ceci provient en partie de facteurs exogènes, comme le climat ou les sols peu propices à l'agriculture dans certains pays comme les pays sahéliens, ou encore l'évolution des marchés mondiaux de certains produits agricoles. Mais des politiques agricoles déficientes sont en grande partie responsables de cet état de choses dans la plupart des pays.

En Afrique en particulier, les politiques de prix et de taxation ont drainé le surplus de ressources du secteur agricole pour le financement du secteur public urbain au lieu de le réinvestir dans le secteur agricole. De plus l'Etat n'a pas été en mesure de fournir au secteur agricole les services publics comme la recherche, la formation et la vulgarisation, et les infrastructures de transport et de communication, qui auraient permis au secteur agricole d'être plus rentable et moins risqué. L'initiative privée, en particulier dans la commercialisation des intrants et des produits agricoles, a été souvent découragée.

Dans un tel contexte, un projet de crédit agricole, même bien conçu, se heurte à des difficultés majeures et est presque voué à l'échec. Il n'est donc pas surprenant que les fonds soient investis dans d'autres secteurs de l'économie que l'agriculture, et surtout affectés à la consommation au détriment de l'investissement productif.

Les faiblesses observées au niveau du secteur agricole ont un double effet. D'abord la demande de crédit agricole est

réduite et ensuite l'offre elle-même est limitée par les réticences des institutions financières à prêter à ce secteur.

Dans l'idéal, l'intervention devrait se faire dans un contexte où les politiques sectorielles (agricoles et financières) et macro-économiques sont favorables, ce qui implique :
— des politiques agricoles incitatrices dans le secteur agricole. L'intervention agricole aura d'autant plus de chances de succès que les politiques sectorielles favoriseront l'émergence d'un secteur agricole moins risqué et plus rentable ; ce secteur présentera alors des opportunités intéressantes pour les investisseurs ;
— des politiques financières qui n'entravent pas le fonctionnement du marché financier. La réglementation financière doit être claire et stricte sur le remboursement des prêts, tout en facilitant l'accès au crédit par la réduction des obstacles légaux et bureaucratiques ;
— et des politiques macro-économiques qui favorisent la croissance stable de l'économie, ce qui signifie une politique monétaire modérément expansionniste, un déficit public réduit, une fiscalité progressive qui ne pénalise pas le secteur agricole et un taux de change proche du taux d'équilibre dans le but de réduire au minimum le marché parallèle.

Le crédit agricole ne doit pas être considéré comme un intrant nécessaire à la production agricole, mais plutôt comme un moyen permettant l'acquisition de **techniques agricoles** et un stimulant de la production agricole. L'intervention du crédit doit donc être associée à la disponibilité en techniques qui :
— soient adaptées au système de production et éprouvées dans ce milieu depuis quelques années. Ces techniques doivent donc avoir démontré leurs avantages en termes de niveau et de variation des rendements et des revenus ;
— concernent des productions agricoles dont la commercialisation à des prix rémunérateurs est assurée pour que le producteur puisse générer les revenus nécessaires au remboursement du prêt ;
— bénéficient des services d'appui nécessaires à leur utilisation (recherche, vulgarisation et formation) ;
— nécessitent des intrants accessibles en quantité adéquate et en temps opportun.

Le crédit en nature constitue en général un **pis-aller** à court terme et qui n'a pas vraiment sa place dans une perspective de développement durable des institutions du crédit agricole. Cependant, le crédit en nature pourrait s'avérer un choix intéressant si les organisations paysannes peuvent transformer le crédit en espèces en crédit en nature pour leurs membres à un coût raisonnable.

Le **taux d'intérêt** réel doit être appliqué pour qu'il joue son rôle de signal et que les producteurs réalisent le coût d'opportunité du capital. Ainsi ils n'adopteront pas des techniques trop intensives en capital et inadaptées au contexte local et ne prendront pas l'habitude de considérer le crédit agricole comme un don.

L'intervention agricole doit être proche de son groupe cible : il s'agit de réduire les coûts de transaction physiques créés par la distance en décentralisant les institutions. Dans cette perspective, la **décentralisation** devrait se faire à travers les institutions existant déjà et jouissant de la confiance des producteurs.

Le programme peut favoriser le **regroupement de petits producteurs ou de femmes** qui, autrement, n'auraient pas nécessairement accès au crédit, en raison des coûts de transaction élevés qu'entraînent une multitude de petits prêts pour les institutions financières et le manque de garanties individuelles ; une caution solidaire peut aussi remplacer un certain nombre de garanties. Un tel programme ne devrait toutefois pas être exclusif à ces groupes, sous peine d'accroître le risque financier et les coûts de transaction au niveau de l'offre, et donc de mettre en péril la viabilité des institutions financières.

En somme, une intervention doit prendre en compte l'ensemble des politiques, qu'elles soient financières, agricoles ou macro-économiques, et considérer tant les aspects touchant à l'offre que ceux concernant la demande de services financiers. Une telle stratégie contribuera à une augmentation simultanée de l'offre et de la demande de services financiers et favorisera un meilleur ajustement offre-demande sur le marché financier rural.□

Notes

(1) Cette communication a été réalisée dans le cadre d'un projet de recherche financé par la Société de développement international Desjardins (SDID), Lévis, Québec.

(2) Bien que considéré par plusieurs auteurs comme un crédit sans effet d'entraînement pour l'économie, le crédit dit "non productif" (c'est-à-dire le crédit à la consommation) aura des effets d'entraînement dans l'économie s'il est utilisé pour la consommation de biens produits dans le pays ou pour mieux alimenter la force de travail agricole.

(3) Les données brutes viennent de USAID (Lieberson *et al.*, A synthesis of aid experience : small-farmer credit, 1973-1985, USAID, octobre 1985).

(4) Une analyse détaillée de ces données a été réalisée par Calkins *et al.*, 1991.

(5) Malla P.B. Logit analysis of technology adoption by rice farmers in Dhanusha District, Nepal, 1983.

(6) Avec la seule exception de l'instabilité de prix par manque de débouchés.

(7) A l'exception des problèmes d'accès pour les régions éloignées.

(8) Un projet est efficace lorsqu'il réalise les extrants prévus au moindre coût.

Références

Adams D.W., 1986. Inconvénients du crédit bon marché. Cérès/Revue de la FAO, 109.

Adams D.W., Higurashi K., 1987. Transaction Costs and Innovations in Rural Financial Markets. Department of Agricultural Economics and Rural Sociology, The Ohio State University, October 1987.

Adams D.W., Vogel R.C., 1989. Rural Financial Markets in Low-Income Countries. *In* : Eicher C.K. et Staatz J.M., Agricultural Development in the Third World, Johns Hopkins University Press, 2th edition, Baltimore.

Adera A., 1987. Agricultural Credit and the Mobilization of Ressources in Rural Africa. Savings and Development, Finafrica, Milan, Italy, n°1.

Ahmed H.A., Adams D.W., 1987. Transactions costs in Sudan's Rural Financial Markets. African Review of Money Finance and Banking.

Almeyda de Stemper G., 1987. The Role of Credit in Development Projects : The Credit Union Movement in Togo. African Review of Money Finance and Banking. FAO/Rome.

Arditi C., 1980. La commercialisation des céréales dans trois pays du Sahel : Haute-Volta, Mali, Niger. Ministère de la coopération française.

Bathrick D., Gomez-Casco G., 1983. Innovative Approches to Agricultural Credit in INVIERNO/PROCAMPO Project in Nicaragua. *In :* Rural Financial Markets in Developing Countries : Their Use and Abuse, Baltimore and London, the Johns Hopkins University Press.

Bellows E., 1986. CIDA in Rural Financial Markets : Credit, Savings and Development. Ottawa, Canada.

Bellows E., 1987. Rural Credit and Savings in Sri Lanka : An Inventory of Credit and Savings Mechanisms With Programming Suggestions for CIDA. Ottawa, Canada.

Braverman A., Huppi M., 1991. Comment améliorer le crédit rural dans les pays en développement ? Finances et Développement, mars 1991.

Calkins P., Larivière S., Martin F., Nteziyaremye A., 1991. Facteurs de succès et d'échec des programmes de crédit agricole dans les pays économiquement moins développés. Département d'économie rurale, Université Laval, Québec, Canada.

Courcier R., Georges L.M., 1986. Eléments d'évaluation du Programme de crédit agricole ODN - BCA dans la région nord 1978 - 1986. Service de planification - Evaluation OND/Haïti.

Cuevas C.E., 1987. Institutional Credit in Rural Niger : Low Performance and High Costs. Department of Agricultural Economics and Rural Sociology, The Ohio State University, February 1987.

Cuevas C.E., Graham D.H., 1986. Rationing Agricultural Credit in Less Developed Countries : The Role and Determinants of Transaction Costs for Borrowers. Institute of Agricultural Economics, University of Oxford, Gower Publishing Co. Ltd.

de Araujo P.F.C., Meyer R.L., 1986. Two Decades of Subsidized Agricultural Credit in Brazil. Department of Agricultural Economics and Rural Sociology, The Ohio State University, October, 1986.

Dumouchel S., Thède N., 1986. Femmes, épargne et crédit au Sahel : des bases pour un auto-développement. Montréal, Québec.

Eboue C., (n.d.). Les effets macro-économiques du dualisme financier. AUPELF-UREF, Notes de recherche, n°89-3, Paris.

Eicher C.K., Baker D.C., 1982. Research on Agricultural Development in Sub-saharan Africa, a critical survey. MSU, Michigan.

Enders C., Kasch B., 1987. Some Notes on the Agricultural Credit System in Malawi : Case Study in the Ntcheu-Rural-Development-Project. African Review of Money Finance and Banking. FAO/Rome.

Gentil D., 1984. Coopératives d'épargne et de crédit et développement local. IRAM.

Gonzalez-Vega C., Gonzalez M., 1986. The Regressive Impact of Interest-Rate Policies and Non-Interest Costs of Borrowing : The Case of Costa Rican Farmers. Paper presented at the Annual Meetings of the American Agricultural Economics Association in Reno, Nevada, July 1986.

Graham D.H., Cuevas C.E., Negash K., Keita M., Masini M., (n.d.). Finance rurale au Niger : une évaluation critique et des recommandations de réforme. Niamey/Niger

Graham D.H., 1986. Towards the Development of Rural Financial Institutions in Africa : The Lessons from Niger. Department of Agricultural Economics and Rural Sociology, The Ohio State University, Columbus, Ohio.

Graham D.H., Bourne C., 1983. Agricultural Credit and Rural Progress in Jamaica. *In* : Rural Financial Markets in Developing Countries : Their Use and Abuse, The Johns Hopkins University Press. Baltimore and London.

GTZ, 1988. Promotion du financement orienté vers les groupes cibles : Approche GTZ. *In* : FAO, Rapport de la qua-

trième consultation technique sur le programme de développement du crédit agricole, Rome.

Hugon P., 1990. L'impact des politiques d'ajustement sur les circuits financiers informels africains. Revue Tiers-Monde, t. XXXI, n°122, avril-juin 1990.

Le Breton P., 1989. Les banques agricoles en Afrique de l'Ouest : Etude comparative. IRAM. Mai 1989.

Lelart M., 1990. L'épargne informelle en Afrique. Les tontines béninoises. Revue Tiers-Monde, t.XXXI, n°122, avril-juin 1990.

Lierberson J, Kotellos K.A., Miller G.G., 1985. A Synthesis of AID Experience : Small-Farmer Credit, 1973-1985. USAID.

Masini M., Graham D.H., n.d. The Caisse Nationale de Crédit Agricole of Niger : Development Performance and Preliminary Recommandations. Department of Agricultural Economics and Rural Sociology, The Ohio State University.

Meyer R., 1990. Analyzing the Farm-Level Impact of Agricultural Credit : Discussion. American Agricultural Economics Association Journal.

Nteziyaremye A., 1991. Le crédit à la production agricole au Rwanda : Caractéristiques et déterminants de l'offre et de la demande. Université Laval (Mémoire non encore déposé).

Padmanabhan K.P., 1982. Une nouvelle conception du crédit rural. Cérès/Revue de la FAO.

Quinones A.M., 1990. Le crédit transforme un village chilien. Forum du Développement, n°146.

Schaerfer-Kehnert W., 1983. Success with Group Lending in Malawi. *In* : Rural Financial Markets in Developing Countries : Their Use and Abuse, The Johns Hopkins University Press. Baltimore and London.

Shams K. *et al.*, 1986. Banking the unbankable. Agricultural Information Development Bulletin, 1986.

Vega-Gonzalez C., 1986. The Ohio State University's approach to rural financial markets : a concept paper. Ohio State University, feb. 1986.

Velonantenaina J.W., 1991. Le mariage banque/usure. Revue Matoy, Madagascar, avril 1991.

von Pischke J.D., Adams D.W., 1983. Fungibility and the Design and Evaluation of Agricultural Credit Projects. *In :* Rural Financial Markets in Developing Countries : Their Use and Abuse, The Johns Hopkins University Press. Baltimore and London.

Wells R.J.G., 1983. An Input Credit Program for Small Farmers in West Malaysia *In* : Rural Financial Markets in Developing Countries : Their Use and Abuse, The Johns Hopkins University Press. Baltimore and London.

Wharton C.R., 1983. The ACAR Program in Minas Gerais, Brazil. *In* : Rural Financial Markets in Developing Countries : Their Use and Abuse, The Johns Hopkins University Press. Baltimore and London.

Yabile K.R., 1987. Provision of Liquidity Management : An Incitive to Curb Default in the Ivory Coast's Agricultural Credit Programs. Savings and Development, 1987-XI, n°4, FAO/Rome.

Zarour C., 1988. Systèmes de crédit et de mobilisation de l'épargne en milieu rural. Le rôle des ONG et autres structures d'intervention. USAID/Sénégal, mars 1988.